

**COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
*du mardi 14 juin 2016***

Présents : Mmes – E. ROLAND – N. ROS – MM M. ARNOULT – D. BEAULIER – E. BEDU – A. BOYER – D. COUTELLIER – A. DHUIVONROUX – R. FLAMENT – P. POMMIER – L. THOMAS – A. TUISAT.

Excusé : M J.L DESNOUES.

Absente : Mme V. BURY.

Assistent : Mme A. GERARDIN – MM D. COUTELLIER (en visio conférence) - F. GILLES - J. ROS.

Avant de s'atteler à l'ordre du jour, et comme il avait été convenu auparavant, Christian EMERY tenait à saluer une dernière fois tous les membres du Comité Directeur. Il confirmait, bien sûr, sa récente démission du poste de Président et de l'équipe du CDOS. Il revint brièvement sur plusieurs arguments qui hâtèrent sa décision : l'ampleur et la complexité de la tâche, des incompréhensions internes et externes, l'éloignement géographique (Christian EMERY réside à Briare), ainsi que des raisons plus personnelles. Il souhaite du courage à tous. En guise d'adieu, il salue et remercie un à un les membres présents.

Une nouvelle page se tourne dans cette mandature tourmentée.

Il appartient au doyen d'âge et Secrétaire général de mener la réunion à son terme. L'ordre du jour s'en trouve quelque peu bouleversé. Il se réjouit de la présence du Président d'honneur du CDOS, et de celle de Didier COUTELLIER en direct de sa maison par visioconférence qui interviendra à sa convenance (le progrès a du bon).

1°/ PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°1 / 2016 DU 22 MARS 2016

Aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2°/ ELECTION D'UN PRESIDENT PAR INTERIM

- Afin d'assurer la représentation du CDOS, il faut désigner celui des membres du Comité directeur chargé d'assurer l'intérim de la fonction de président pour le reste de la présente mandature.

- Le Comité directeur demande à l'unanimité au Secrétaire général, Alain Boyer, d'assurer l'intérim de la fonction de président ; Alain Boyer accepte de remplir cette mission jusqu'à la fin de la présente olympiade.

3°/ RELATION AVEC LE CROS

Petit rappel : lors du dernier Comité directeur, tous les élus furent étonnés du retard de paiement des formations et des dossiers Cap'Asso pilotés et dues par le CROS. Certaines factures remontent à plus d'un an. Un courrier soumis à l'ensemble des élus du CDOS tenant compte des remarques des uns et des autres, fut envoyé. Il semblerait qu'il fut mal perçu à l'arrivée au CROS. Certes, nous venons de recevoir deux virements mais il reste encore un reliquat et prochainement nous devons transmettre nos factures du 1^{er} semestre 2016 et donc, à ce rythme, les factures actuelles pourraient être réglées en 2018. Notre courrier se voulait sobre, non provoquant. Nous attendions une réponse, nous eûmes une sanction : le refus de poursuivre le conventionnement pour l'année 2016 pour les accompagnements Cap'Asso et la formation des bénévoles. Un vrai esprit peu constructif du Président du CROS qui à travers cette décision pénalise surtout l'ensemble des acteurs/trices du mouvement sportif loirétain.

Les élus prennent acte de l'attitude de rupture de la structure régionale. Cette dénonciation ne représente pas une réelle surprise. Elle est l'aboutissement d'une dégradation lente mais régulière de nos relations. Quelle stratégie face à ce diktat ? Répondant à la volonté du CROS, nous prenons nos distances en attendant de futures évolutions. Par respect pour les clubs et les comités départementaux, nous maintenons nos interventions sur les dossiers Cap'Asso, à moins que le CROS décide aussi de ne plus conventionner avec nous en la matière. Le programme des formations s'arrête dès maintenant. Nous informerons très vite tous les comités départementaux. Bien évidemment, nous allons informer de la situation l'ensemble des acteurs sportifs, territoriaux ainsi que les différents responsables politiques, les CDOS de la Région Centre Val de Loire la DDCS et le CNOSF.

4°/ DEMENAGEMENT DES BUREAUX

- Le bureau N° 111 a été remis à disposition de la Maison des Sports fin mai.
- Les préconisations de la médecine du travail se chiffrent à 10 000€ environ pour l'aménagement du bureau d'Adeline GERARDIN. L'AGEFI prend à sa charge près de 50 %. Nous attendons les retours de la mutuelle et de deux autres organismes, pour soutenir ses investissements.
- La table de réunion de l'ex-bureau a été vendue.

5°/ VACANCES SPORTIVES

- CAF : dorénavant nous acceptons les tickets de la CAF. L'information, arrivée tardivement cette année, jouera pleinement l'an prochain.
- Inscriptions : nos ambitions tablaient sur 400 enfants environ pour les 3 périodes. Nous dépassons les 50 % d'inscrits. Nous n'atteindrons sûrement pas le chiffre escompté mais entre 65 et 75 % nous satisferait.
- Nous transmettons un état des inscriptions chaque fin de semaine aux deux communautés de communes.
- Une nouvelle relance de communication vient de partir en direction des écoles et des collèges.
- Il reste à trouver quelques responsables CDOS pour chacun des sites et à régler très vite goûters et boissons.

6°/ TRESORERIE

- Le Conseil départemental confirme son aide antérieure tant au plan du fonctionnement que de sa participation financière pour Vacances Sportives.
- Une offre téléphonique Orange a été reçue : pas de décision ce jour, l'offre mérite d'être étudiée au plus juste afin de revoir les termes du contrat en détail. Rien ne presse (à comparer avec d'autres opérateurs).

7°/ BULLETIN SEMESTRIEL CDOS LOIRET INFORMATIONS

Les élus approuvent la suppression du bulletin semestriel. Les divers comptes-rendus ou informations seront transmis au plus vite à chaque fois, par voie électronique.

8°/ CNDS

- Même si les élus du CDOS en charge de l'instruction éprouvent quelques difficultés dues aux multiples formats du dossier, la formule d'instruction à distance via un formulaire en ligne est excellente pour l'étude des dossiers et évite les déplacements.
- Nous avons rencontré la DDDJSCS pour l'harmonisation : suite à des interrogations de notre part, quelques dossiers ont été réexaminés en tenant compte de nos remarques. Nous sommes en phase avec les services de l'Etat.
- Une nouvelle fois le nombre de dossiers reçus diminue (-29), mais davantage sont pris en compte. Soit 107 dossiers clubs et 27 dossiers comités.
- L'emploi prend une nouvelle fois une part importante
- Le fichier reste long à renseigner

9°/ PROJETS

- Réunion Paris 2024 : réunion septembre/octobre. Quels athlètes solliciter ?
- Information CDOS Saône et Loire : 8^{ème} jeux de Saône et Loire : un grand rassemblement de tous les sports. C'est un exemple à suivre.

10°/ QUESTIONS DIVERSES

- Pouvons-nous ouvrir Basi'Compta à d'autres associations hors champ sportif ? Cela peut être un service intéressant pour ces associations (des demandes ont déjà été reçues). Oui de la part des élus, à suivre au niveau des démarches...
- Pouvons-nous reparler des coûts de formation ? Oui, sujet que nous devons mieux finaliser.
- Nous envisageons un séminaire de rentrée ? Ou en fin de saison ? Oui mais plutôt pour la saison prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le secrétaire général
en charge de la présidence par intérim,



Alain BOYER